

2019

RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL DE GRADEL ONG



GROUPE DE RECHERCHE ET D'APPUI AU
DÉVELOPPEMENT LOCAL (GRADEL-ONG)

BP : 197 Dassa-Zoumé, Tel : 90 62 79 40

Email : onggradel@gmail.com / direction@gradel.com

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE L'ONG

1.1. Personne de contact

Nom	Rodolphe Sèdjolo AKOUEHOU
Organisation	Groupe de Recherche et d'Appui au Développement Local (GRADEL-ONG)
Adresse	BP 197 Dassa-Zoumé, Quartier Kpékouté, Villas Petit-Bazar, République du Bénin
Téléphone	(+229) 62 59 49 78 / 96 19 05 36
Adresse électronique	onggradel@gmail.com / direction@gradel.com
Date et numéro d'enregistrement	Date de création : 01 Décembre 2000 Référence d'enregistrement officiel : Récep n° 2000/350/MISAT/DC/SG/DAI/SAAP-ASSOC du 05 Octobre 2000
Adresse et référence bancaire	Banque Bank Of Africa (BOA) Bénin Dassa- Bénin Compte N° 00808430009
Affiliation	- Maison de la Société Civile - ROOD

1.2. Organisation Technique et managériale de l'ONG

1.2.1. Organisation technique

GADEL ONG, dispose de quatre organes :

- L'Assemblée Générale
- Le Conseil d'Administration
- La Direction Exécutive
- Le Comité de Contrôle

L'Assemblée Générale

Elle est l'organe suprême de l'Organisation et a compétence pour :

- ✓ Définir la politique générale de l'Organisation et arrêter les grandes orientations de ses activités ;
- ✓ Adopter les programmes d'activités ;
- ✓ Examiner, approuver et rectifier les comptes de l'année écoulée ;
- ✓ Voter le budget de l'Organisation ;
- ✓ Elire les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Contrôle ;

- ✓ Approuver la nomination ou le recrutement du Directeur exécutif et du personnel;
- ✓ Examiner et approuver les rapports moraux des autres organes ;
- ✓ Porter modification aux Statuts ;
- ✓ Prononcer la dissolution, la scission, la fusion ou la prorogation de l'Organisation ;
- ✓ Statuer sur toute question relative à la vie de l'organisation.

Le Conseil d'Administration

L'Organisation est administrée par un Conseil d'Administration (CA) qui est l'organe qui suit et donne des instructions par rapport à la mise en œuvre des orientations et décisions de l'Assemblée Générale.

La Direction Exécutive

La Direction Exécutive est l'instance exécutive de l'Organisation. A ce titre, elle est chargée de mettre en œuvre les programmes d'action retenus par l'Organisation. Elle jouit d'une autonomie d'organisation et de gestion des ressources humaines, matérielles et financières mises à sa disposition par le Conseil d'Administration.

Elle est animée par un Directeur Exécutif aidé de son personnel composé d'un Chargé de programme Suivi - Evaluation, d'un Responsable Administratif et Financier.

En général, lorsque le nombre de programmes de l'Organisation devient important ou que d'autres aient pris de grande envergure, il est procédé au recrutement de Coordonnateur par programme.

Le Comité de Contrôle

Il est l'organe chargé de la vérification de la gestion financière et matérielle de l'organe exécutif de l'Organisation. Il éclaire l'AG sur la ratification des comptes en vue de l'adoption et vote du budget.

1.2.2. Organisation managériale

La qualité de services d'appui aux actions de développement à la base et de promotion de la gestion durable de l'environnement, est assurée à travers une interaction efficace entre la compétence professionnelle du personnel, les moyens techniques mis à sa disposition, l'expérience accumulée et la possibilité d'accéder aux informations les plus complètes, combinées avec la capacité à mettre en œuvre toutes ces ressources.

La ressource la plus importante est représentée par le personnel. La qualité est d'abord atteinte à travers l'engagement et la motivation d'un personnel compétent, dont la qualification est en permanence entretenue et développée.

Au démarrage de toute prestation, nous procédons à la mise au point d'un Plan Qualité Projet (PQP) qui donne un cadre précis du déroulement des prestations, définit les responsabilités au niveau de chaque tâche, identifie et organise la planification temporelle des tâches.

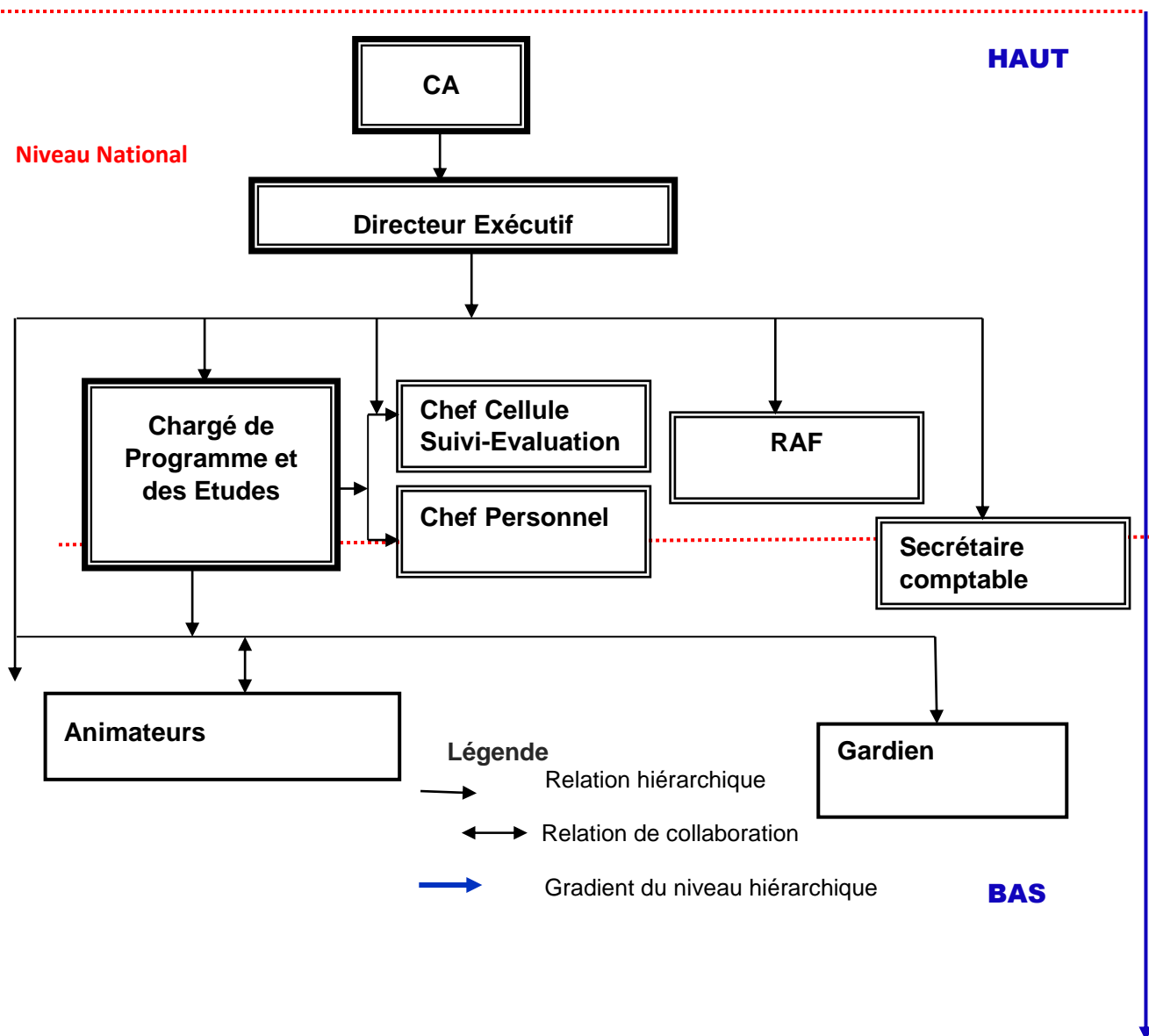
Ce PQP est coordonné et adapté au Plan d'Assurance Qualité (PAQ) de l'ONG pour tous les aspects qui concernent les procédures de transmission, approbations, réceptions, contrôles, plannings, tenues de réunions, etc.

Pour le suivi de la mise en œuvre de chaque prestation, la Direction Exécutive de GRADEL ONG définit à chaque mission, les résultats attendus. Cette information est transmise du haut vers le bas à tous les membres de l'équipe afin d'atteindre les résultats du commanditaire. L'information remonte ensuite vers la Direction pour l'informer de l'état d'avancement et de la mise en œuvre des résultats.



En cas de non-conformité des résultats aux exigences contractuelles et réglementaires qui sont synthétisées par le PQP, des actions correctives nécessaires sont mises en œuvre pour corriger la non-conformité, éliminer les causes et éviter sa réapparition. Cette circulation de l'information se fait à tous les niveaux de responsabilité. Par ailleurs, GRADEL ONG s'efforce de réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite de toute mission, à savoir:

- ✓ L'adéquation entre les tâches à réaliser et les moyens humains mis en œuvre ;
- ✓ La qualité de l'information à recueillir ;
- ✓ La qualité des travaux sur terrain ;
- ✓ La qualité des rapports entre le client et le consultant ;
- ✓ La qualité des rapports entre les membres de l'équipe ;
- ✓ La bonne définition des procédures de déroulement des prestations ;
- ✓ La méthode de direction et de suivi du projet ;
- ✓ Les moyens informatiques appropriés ;
- ✓ Les revues des rapports clés par les responsables au siège.



ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF ET PROFESSIONNEL D'INTERVENTION



NATURE DES ACTIVITES DE GRADAEL ONG

Domaines de compétence	Activités d'intermédiation sociale bien maîtrisées	Illustration
<i>Information éducation et communication</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conception des outils d'IEC ✓ Organisation des séances de sensibilisation pour un changement de comportement ✓ Identification, sélection et formation des relais communautaires ✓ Appui-suivi des activités des relais communautaires ✓ Réalisation des visites à domicile (VAD) ✓ Appui à l'organisation des campagnes de dépistage ✓ Appui à l'organisation des séances de démonstration du port correct de préservatifs masculins ✓ Appui à l'organisation des séances de promotion des préservatifs ✓ Supervision des activités des pairs éducateurs ✓ Contrôle de qualité des activités des pairs éducateurs ✓ Organisation des séances de coaching des pairs éducateurs 	
<i>Justice et société</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation des populations sur le Recensement Administratif à Vocation d'Identification de la Population (RAVIP), ✓ Sensibilisation des populations sur les avantages de disposer d'un acte de naissance ; ✓ Sensibilisation sur l'importance juridique de l'acte de 	

	<p>naissance ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation des campagnes d'information au sein des communautés sur différents thématiques 	
<i>Insertion professionnelle et orientation des jeunes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 	
<i>Hygiène et Assainissement</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organisation des campagnes d'information au sein des communautés sur différents thématiques ✓ Organisation des journées de salubrité ✓ IEC sur les règles d'hygiène et d'assainissement 	
<i>Suivi-évaluation des proje</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation sociale ; ✓ Elaboration des outils d'analyse et d'évaluation ✓ Evaluation des projets ✓ Analyse d'impact et d'écart 	
<i>Activités Génératrices de Revenus (AGR)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation sociale ; ✓ Sensibilisation (IEC), animation ; ✓ Suivi et appui-conseil ✓ Renforcement des capacités technique et de gestion ; ✓ Appui technique et organisationnel dans la réalisation des infrastructures ✓ Socio-économiques. 	

<p><i>Santé nutrition</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation sociale ; ✓ Animation et sensibilisation (IEC) 	
<p><i>Environnement et ressources Naturelles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mobilisation sociale ; ✓ Animation et sensibilisation (IEC) ; ✓ Appui technique à l'aménagement des bas-fonds ; ✓ Appui à la gestion participative des ressources naturelles ; ✓ Appui technique à la restauration des sols ; ✓ Appui à la mise en place de structures locales de gestion ✓ Appui à la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets de développement forestier ; ✓ Appui technique à l'agroforesterie et la foresterie sociale ; ✓ Appui à la mise en place des marchés ruraux de bois ✓ Appui à l'aménagement forestier (études et recherches, inventaires de la Faune et de la flore, pédologie, plan d'aménagement participatif) ; ✓ Confection d'outils d'animations (affiches, livrets, cassettes audiovisuelles, Diapositives, fiches techniques de vulgarisation). 	

2- ADRESSE DU SIEGE DE GRADEL ONG

a. Dénomination

Groupe de Recherche et d'Appui au Développement à la Base : GRADEL ONG

Adresses

Téléphone : (229) 62 59 49 78

E-mail : onggradel@gmail.com

B.P. : 126 Dassa-zoumé

b. Siège social national

Quartier Kpékouté, villas Petit Bazard, rue Hôtel AVE MARIA, dans la Commune de Dassa-zoumé.

Nom du responsable:

Mr Rodolphe Sèdjolo AKOUEHOU (Directeur Exécutif)

Date de création : 01 Décembre 2000

Référence d'enregistrement officiel : 01 Décembre 2000 N° d'enregistrement : 2000/350/MISAT/DC/SG/dai/SAAP-Assoc

ACTIVITES EXECUTEES

Le Groupe de Recherche et d'Appui au Développement Local est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui intervient dans l'appui au développement à la base.

Le présent rapport fait le point des activités par l'ONG GRADEL en 2019.

Au nombre de ces activités, on note :

1. Etude diagnostic du système de maîtrise de l'eau dans le contexte des changements climatiques sur le site maraichère de « Odo Otchèrè »

Le but de cette étude est d'élaborer un projet de réhabilitation et d'aménagement intégré des écosystèmes de bas-fond pour une résilience accrue aux changements climatique à Odo-Otchèrè et à Igoho.

Les objectifs spécifiques de la mise en œuvre d'un tel projet sont :

✓ Accroître la production maraichère en vue de générer une plus-value qui améliorera à coup sûr les conditions de vie des productrices et producteurs concernés ;

✓ Améliorer la capacité d'organisation et d'encadrement des bénéficiaires pour faciliter l'autogestion du périmètre à aménager.

- Identification de la problématique
- Collecte de données
- Analyse dynamique et choix d'une stratégie
- Proposition d'action

2. Promotion et préservation des ressources forestières

En prélude à la célébration de la journée nationale de l'arbre, GRADEL ONG a cette journée avec les membres de la Jeune Chambre International Dassa 41^e Collines à l'école Carrefour où 300 plants gmelina ont été mis en terre et à l'école primaire publique de Kpingni où 250 plants de gmélina ont été plantés. Les plants qui ont fait objet de mise en terre ont été produits sur pépinière par GRADEL ONG et une équipe technique a été mise en place pour superviser la mise en terre.

3. Projet d'appui à la gestion durable des terres pour l'amélioration de la productivité agricole dans la commune de Glazoué

GADEL ONG a bénéficié d'un financement du guichet FIA pour la mise en œuvre du projet d'appui à la gestion durable des terres dans la commune de Glazoué. La mise en œuvre a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales de la Commune de Glazoué à travers l'amélioration de la productivité agricole et la réduction de leur vulnérabilité face aux changements climatiques. Le Projet d'Appui à la Gestion Durable des Terres intervient dans 9 villages de Glazoué et touche trois arrondissements (Gomé, Kpakpaza et Zaffé)

GRADEL ONG assure par la mise en œuvre de ce projet, la formation, l'appui et le suivi des petits exploitants et exploitantes agricoles pour la mise en œuvre des mesures de Gestion Durable des Terres (GDT). Les activités menées et les résultats obtenus en 2019 sont :

3.1. Recrutement de techniciens conseillers agricoles

Un avis de recrutement a été lancé et publié sur la page Facebook de GRADEL ONG, sur des sites et groupes de recrutement en ligne, sur le tableau d'affichage de l'ANPE et dans le groupe whatsapp de ONG le 10 juin 2019. A la date limite de réception des dossiers, 106 dossiers ont été réceptionnés pour les trois (3) postes de conseillers agricoles ouverts. La commission de recrutement mise en place pour conduire le recrutement a siégé les 19, 20 juin 2019 pour procéder à l'ouverture et la présélection des dossiers réceptionnés puis le 24, juin 2019 pour l'entretien avec les candidats présélectionnés. Au terme du processus et sur avis de la direction exécutive de GRADEL ONG, les personnes suivantes sont retenues et affectées à leur poste:

N°	NOM ET PRENOMS	CONTACTS	LIEU D'AFFECTATION	
1	KASSIFA Bertin	97672694	Kpakpaza	Kpakpaza
				Isowé
				Atogbo
2	IDJIWA Chadrac	64844599	Zaffé	Zaffé

				Madengbé
				Oké-Owo
3	BARA Tobi Christelle	61471777	Gomé	Gomé
				Tankossi
				Tchatchégou

3.2. *Formation des techniciens sur les mesures de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques*

La formation des techniciens et du superviseur s'est déroulée du 2 au 6 juillet 2019 dans la salle de réunion de l'ONG-GRADEL. La formation a été exécutée conformément au programme préétabli. En plus de quelques notions pratiques d'andragogie, sept (7) modules ont permis de meubler la formation et se présentent comme suit : Module 0 : Introduction à la formation, Module 1 : Ce qui s'est passé avec notre environnement ; Module 2 : Les temps changent - changeons de pratiques ; Module 3 : Connaissance du sol et de l'animation des plantes ; Module 4 : Mesures à appliquer pour que nos sols continuent de produire ; Module 5 : Arbres et animaux pour la santé du sol ; Module 6 : Démonstration sur l'installation de quelques mesures GDT/ACC dans les champs GDT et Module 7 : Planification de la mise en œuvre des mesures GDT/ACC pour la campagne agricole.



Photo 1 : Photo de famille lors de la formation des conseillers agricoles



Photo 2 : Déroulement de la formation

Les techniciens ont été outillés pour non seulement former les producteurs agricoles mais aussi leur apporter un appui conseil rapproché pour l'adoption des mesures GDT/ACC.

3.3. Résultats issus des activités de terrain

Les activités ont porté sur la prise de contact avec les élus locaux (les chefs et conseillers villageois, le chef affaires domaniales) mobilisation des bénéficiaires du projet, la constitution des classes de producteurs et la distribution des semences de mucuna et de pois d'angole). Un diagnostic sommaire est fait pour identifier les bénéficiaires. A cet effet, chaque technicien a procédé à un état des lieux en général pour la constitution des listes par classe des bénéficiaires sélectionnés de concert avec les chefs de village. Ainsi, ils ont organisé la distribution des semences de pois d'angole et de Mucuna aux producteurs et productrices bénéficiaires. Enfin, des visites de suivi dans les champs des bénéficiaires ont commencée auprès des bénéficiaires.



Photo 1 : Distribution de semences
aux producteurs dans le village
de Gomé



Photo 2 : Séance information et de
sensibilisation des producteurs agricoles
dans le village de Tankossi

Au terme de la distribution de semences :

- à Kpakapza, 43 exploitants agricoles mobilisés (dont 15 femmes et 28 hommes), 4 classes d'exploitants installées pour faciliter les séances pratiques de formations et de renforcement de capacités. Le semis des semences distribuées est fait déjà à hauteur de 98%.
- A Zaffé, 40 exploitants agricoles mobilisés (dont 15 femmes et 25 hommes) 3 classes d'exploitants installées et 95 kg de mucuna, 150kg de pois d'angle ont été distribuées aux producteurs identifiés et mobilisés.
- 95 kg de mucuna, 150kg de pois d'angle ont été distribuées à Gomé aux 40 exploitants agricoles mobilisés (dont 13 femmes et 27 hommes)



Photo 3 : Semis à Tchathcégou



Photo 4 : Séance de démonstration avec une classe de producteurs à Tchatchégou

- La formation des bénéficiaires

La formation s'est déroulée en trois jours dans chaque village et flexible en tenant compte de la disposition des producteurs. Au cours de cette phase, nous avons d'abord exigé une présentation de tous les participants (noms et prénom, cultures principales, superficie totale, et leurs attentes) afin de s'assurer que tous les acteurs prévus lors de la préparation sont présents. Ensuite élaboré de façon participative les règles de bonne conduite durant la formation ; identifié deux dynamiseurs ; désigné un représentant qui a veillé à la discipline du groupe ; un responsable qui a contrôlé la gestion du temps. En enfin nous avons déroulé les six modules en utilisant les images et dessin à notre disposition, édités par le projet ProSOL. Le résumé de la

journée précédente est présenté par les participants le lendemain en guise de leurs permettre de se situer par rapport à la progression de la formation. Elle s'achève par la planification des activités culturelles de chaque producteur après la phase pratique sur le terrain. Il est à remarquer que dans tous les 09 villages, les sessions de formation ont connu plus de participants que les dix (10) producteurs prévus lors de la phase de préparation.